

De quoi « information » est-il le nom ?

Yves Jeanneret

Je regrette beaucoup de ne pouvoir participer à une rencontre que je juge très importante. Importante à la fois par ses enjeux (je reviendrai sur ce terme) et par sa démarche. L'analyse sémiotique est pratiquée dans diverses disciplines institutionnelles et il est important de comprendre quels sont les points de vue et les exigences de rigueur, largement dépendantes de la construction des objets de recherche et de leur signification sociale ; dans ces conditions, la perspective d'une réflexion pratique – au sens fort du terme, cognitif et éthique – sur la manière dont les savoirs produits en sémiotique peuvent contribuer aux questions historiques qui se posent à notre société est structurante.

En préparant cette communication, j'ai acquis la conviction que je n'étais pas capable de théoriser au sens strict cette question, mais seulement de témoigner de la manière dont elle a pu se poser dans la durée dans le travail personnel et collectif. Et d'apporter ce témoignage en tant que chercheur appartenant à une discipline qui a trois particularités qui concernent la thématique ici abordée.

- 1 Elle contient dans sa définition institutionnelle le terme « information » (un terme qui n'a pas été remis en cause lorsque s'affrontaient parmi ses fondateurs les tenants de « sciences de l'information et de la communication » et ceux qui prônaient des « sciences de l'information et de la signification ») sans pourtant faire nécessairement de l'information un concept.
- 2 Le développement et la structuration des recherches s'y sont faits dans une société dans laquelle les discours autorisés n'ont cessé de mettre en avant les « technologies de l'information » et la « révolution informationnelle », ce qui fait que le travail scientifique avait toujours à se situer par rapport à cette production d'objets, de savoirs et de croyances vis-à-vis desquels elle occupait souvent la position de l'après-coup.
- 3 Les recherches s'y sont sans cesse déployées, plus tôt que dans d'autres disciplines, dans la perspective du pouvoir-faire : études finalisées, référentiels de formation, compétences des diplômés. Aussi les relations entre les savoirs, leurs enjeux et les défis de la société ont-ils toujours été partie prenante du travail scientifique.

En tant que témoignage, ce texte tient plus de l'inventaire que du discours méthodique. Je souhaite le développer en deux temps : d'abord opérer un retour sur les conditions même pour relier la connaissance sémiotique, telle qu'elle se présente dans le contexte scientifique où je travaille, avec des enjeux sociétaux ; puis explorer quelques conséquences du fait de traiter l'information comme un être culturel composite, protéiforme et historique, à partir de quelques exemples d'analyses tenant de saisir ce que je nommerai le complexe informationnel contemporain sur plusieurs plans de sens et d'enjeux.

Statut et enjeux d'une pensée de l'information en tant qu'être culturel

En cherchant à montrer que les entreprises de recherche font apparaître des enjeux de société, je marque mon accord avec l'idée, formulée par Jacques Fontanille dans son article « La sémiotique face aux grands défis du XXI^e siècle » que la sémiotique doit faire la preuve pratique de son aptitude à avoir prise sur cette histoire. Je souscris au constat que pour ce faire tous les niveaux de l'analyse sémiotique, du signe aux formes sociales les plus générales,

doivent être convoqués. Ceci, même si, comme on va le voir, j'aborde d'une manière particulière les conditions de possibilité d'une relation entre les différentes échelles de description des pratiques sémiotiques, essentiellement en raison de l'importance que je donne aux processus de médiation et de médiatisation. L'enjeu n'est pas seulement l'avenir de cette discipline mais, dans sa coopération avec d'autres approches du symbolique, le souci que les médiations du lien et du sens ne fassent pas l'objet d'une forclusion méthodologique. Lorsque j'ai participé au « colloque virtuel » organisé par la BPI en 2002 (intitulé « e-texte »), l'anthropologue cognitiviste Dan Sperber m'avait interpellé en ces termes, à propos de l'analyse des transformations de l'écriture : « Je ne connais pas pour ma part d'exemple simple et parlant d'une telle interaction qui montrerait comment l'étude empirique détaillée que préconise justement Jeanneret fait mieux qu'ajouter du détail et nous conduit plutôt à sérieusement réviser des idées en la matière fondées sur une observation superficielle ». J'avais alors rétorqué avec un peu d'agacement vis-à-vis de cette mise en demeure que le chercheur ne sait jamais répondre à la question À quoi ça sert tout ça ? La conjoncture actuelle montre que ma réaction ne suffit plus et qu'il faut se livrer à l'exercice de démonstration d'une efficience. Cette efficience est pour moi réelle, mais partielle, fragile et provisoire.

Il me faut préciser à cet égard deux partis pris. D'abord, je préfère employer ici le terme « enjeu » plutôt que celui de « défi ». Je ne conteste nullement l'idée de défi, mais je ne me sens réellement capable aujourd'hui que de prendre en charge des enjeux. Ce dernier terme est très fréquent dans mes travaux, il figure en sous-titre de l'un de mes premiers livres, vieux d'un peu plus de vingt ans – *Écrire la science. Formes et enjeux de la vulgarisation* – comme dans le sous-titre du dernier paru – *Critique de la trivialité. Les médiations de la communication comme enjeu*. Le mot défi figure dans le titre d'un seul de mes textes, l'article intitulé « Le procès de numérisation de la culture, un défi pour la pensée du texte » publié en 2004 dans le numéro de *Protée* intitulé « L'archivage numérique : conditions, enjeux, effets », numéro d'actes du colloque organisé à Urbino en 2003 sous le titre « la numérisation de l'héritage culturel ». « Défi » tentait de traduire le mot allemand « Provokation », puisque je démarquais explicitement un article essentiel dans ma propre formation, celui de Hans-Robert Jauss, publié en 1967, qui présentait l'histoire littéraire comme un défi pour la science de la littérature. De la même manière, il me semblait que les transformations dont la gestion des textes était l'objet sous l'effet du projet de les « numériser » ou « digitaliser » obligeait les chercheurs à interroger en profondeur l'idée même de texte.

Ce privilège donné à l'idée d'enjeu (qui intervient d'ailleurs à des moments cruciaux dans l'article de Jacques Fontanille cité précédemment) par rapport à celui de défi repose sur le fait que ces deux mots, engageant des représentations métaphoriques bien distinctes du rapport entre pensée et action, évoquent des scènes sensiblement différentes. L'enjeu représente des actants ayant des choses à perdre ou à gagner dans leur interaction, celui de défi les place dans une relation agonistique mais surtout suppose le critère du succès dans une épreuve à quelque titre qualifiante. Mais il y a une autre raison. Le terme « enjeu » est, dans mon expérience, lié à la manière dont ma discipline a tenté de formuler la portée critique de ses savoirs (le Groupe de recherche sur les enjeux de la communication est l'un des laboratoires fondateurs) tandis que celui de « défi » appartient d'emblée, dans la plus immédiate actualité, à la politique gestionnaire de la recherche. En termes de modes d'existence, on pourrait dire que le premier relève de la politique, tandis que le second évoque la police. Je préfère, quitte à être taxé de couardise, rester un peu sur le seuil de ce régime discursif. C'est aussi un choix pleinement lié à l'expérience d'enseignant-chercheur. Ma discipline est engagée de longue date dans la direction des thèses financées, les programmes de recherche finalisés, les productions d'étude, les formations professionnalisantes. Cela suppose un travail d'ajustement constant. Il y a sur ce point un choix essentiel : faut-il écrire des prescriptions ou produire des descriptions éclairantes rendant visibles des enjeux ? D'autre part, tous (enseignants, étudiants, professionnels

associés) savent très bien que les défis sont un espace très conflictuel et souvent incompatible, comme le montrait déjà l'analyse par Marin de la fonction d'historiographe du roi. La question, très pratique, concerne la place que les chercheurs entendent occuper, en tant que professionnels, au sein de la topographie des acteurs qui participent à la décision et exercent la responsabilité. Choisir de formuler des enjeux, je pourrais le définir par le fait de rendre visible la portée pratique d'un savoir sans se substituer aux acteurs qui doivent décider parce qu'ils sont dans la durée d'une responsabilité, ou encore par le fait de produire des descriptions de nature à éclairer des espaces de choix.

Un autre parti pris que j'ai adopté progressivement, mais qui s'est imposé assez vite à moi, c'est de constituer l'information, en tant qu'objet de recherche, non comme un concept, mais comme un être culturel historique. J'entends « historique » en un sens particulier, celui que donne à ce terme Jean-Claude Passeron dans son livre *Le raisonnement sociologique* : l'idée d'un savoir qui ne peut se réduire à la modélisation parce qu'il est tributaire de la dynamique des pratiques sociales, plus particulièrement de la manière dont les hommes instituent la valeur et le sens. Je n'entends pas poser ce choix en principe. Il existe des disciplines et même des champs au sein d'une discipline comme la mienne dans lequel.le.s, et à bon droit, l'information est un concept, en notant bien que ce concept n'a pas du tout le même sens d'une discipline à l'autre. Il est d'ailleurs important de rappeler que l'innovation actuelle dans les dispositifs médiatiques crée des espaces inédits pour une confrontation pratique entre ces définitions conceptuelles. Et on peut dire que la sémiotique des médiations et des médias prend pour objet cet espace même au sein duquel différentes façons de définir l'information deviennent des idées, des objets, des croyances, des usages.

Je prends un exemple unique, que je simplifie ici pour les besoins de la réflexion, celui des techniques qui visent à favoriser, entre guillemets, la « circulation » et « l'accessibilité » de l'information. Il existe toute une histoire scientifique de la *documentologie*, puis de *l'information spécialisée*, telles qu'elles se sont développées à l'initiative d'auteurs comme Paul Otlet, Suzanne Briet ou Jean Meyriat. Cette discipline définit l'information comme un processus social et symbolique qui naît d'une relation, ordinaire, professionnelle, spécialisée entre des sujets et des productions documentaires, considérées dans ce cadre comme des supports d'inscription de renseignements, connaissances, savoirs. Dans ce cadre, l'information ne constitue pas un objet, mais une relation, dont on peut expliciter les conditions, mais non prédire toutes les formes, et qui peut s'équiper et s'optimiser sous certains critères. Dans cette tradition disciplinaire, l'information ne devient un concept que relié à celui de pertinence, qui se définit et se mesure, non dans l'absolu mais au regard de différentes dimensions : par exemple par rapport à un champ de savoir, à une situation d'usage, à des relations aux sources. Cette réflexion s'est approfondie en une sémiotique particulière de la médiation, celle de la médiation documentaire, qui se construit à partir du statut particulier donné à l'acte interprétatif, qui ne vise pas la lecture des documents, mais leur représentation à partir d'hypothèses relatives à l'usage qui peut en être fait par des lecteurs seconds. Ces concepts s'accompagnent donc d'un appareillage technique et organisationnel qui suppose le recours à des langages artificiels, une définition rigoureuse des opérations de réécriture, des processus de gestion des documents, des formats de réécriture. Plus globalement, cette discipline théorise la *portée épistémique* des actes de communication, à la différence des approches purement relationnelles ou tactiques, et donc en son sein le concept d'information est indissociable du processus social de médiation des savoirs.

Très différente de cette tradition est le programme de *traitement* de l'information, entendu dans un sens probabiliste et statistique, par les disciplines du comput et de l'automatisme, disciplines dont l'histoire est entièrement différente. Les innovations industrielles nées de ce paradigme de recherche ont peu à peu conduit à privilégier les opérations permettant le traitement automatique des signes abstraction faite de leur sens et en l'absence d'acteurs

professionnels humains : l'information appartient dans ce cadre à la théorie mathématique des communications, entendues au sens techniques, ou à certaines théories qui ont étendu ou critiqué cette théorie, essentiellement fondée sur des concepts de probabilité. Or la structuration de ces recherches en une discipline industrielle, la *computer science*, a étendu peu à peu cette emprise de la définition computationnelle de l'information, la « raison computationnelle », à toutes les sphères de la vie sociale.

C'est une histoire nécessaire pour comprendre la place occupée par un acteur comme *Google* dans le champ de la « circulation de l'information ». Cette puissance provient du fait que celui-ci n'est pas seulement un moteur de recherche, mais une technologie de traitement massif et statistique des traces d'usage. Comparé avec la discipline de l'information spécialisée évoquée précédemment, cet acteur met hors jeu le travail documentologique. Il ne s'ajuste pas à celui-ci, n'en produit pas un perfectionnement, mais démontre par sa propre efficience qu'il est possible de le mettre hors jeu. C'est un processus que les socio-économistes de l'industrie des contenus ont clairement décrit. En effet, le développement de ces outils repose sur le pari qu'on peut s'affranchir des techniques documentaires grâce au travail du consommateur. Ce n'est pas à proprement parler un dispositif d'analyse de la valeur informationnelle des documents mais un dispositif permettant de déléguer l'acte jugement sur cette valeur aux usagers ordinaires, qui, par leur nombre, sont censés pallier leur inexpérience scientifique. Ceci, grâce au fait que l'informatique, qui est une technologie de l'inscription, a la possibilité de garder trace de tout acte et grâce à la puissance des modèles statistiques et probabilistes de traitement des grands nombres. La valeur des textes et des objets est censée résulter de la fréquence des traces d'usage automatiquement calculées comme le seul indice de pertinence des documents (avec des paliers de qualification des sites les plus visités comme des autorités). Dans ce contexte, le descripteur (*tag*) n'est plus le produit d'une compétence spécialisée dans le cadre de disciplines d'écriture contrôlées, mais l'indice d'un geste sémiotique minimal d'actualisation d'une pratique effectué sur des petites formes par la masse des usagers ordinaires.

Ainsi, les acteurs du traitement statistique ont peu à peu chassé les spécialistes du traitement documentaire, à partir de l'usage d'un concept de l'information dont la nature scientifique est très rigoureuse dans le champ spécifique pour lequel il a été mobilisé, la gestion cybernétique des automatismes, mais dont la pénétration dans les activités culturelles est indissociable de l'idéologie qui légitime son succès et surtout de l'adoption par les usagers de cette idéologie. L'hypothèse d'une « intelligence des foules » est en effet indispensable pour penser que le fait de s'en remettre, pour le jugement épistémique, aux diverses traces d'usage et de consommation, suffit à produire de la pertinence. De son côté, la confiance des usagers dans le fait que ce type de statistique garantit un savoir crédible n'est pas moins indispensable à la collecte massive des traces, sans laquelle le calcul automatique de l'effet de pertinence *grosso modo* est impossible. Les enquêtes menées par les chercheurs de ma discipline sur les pratiques informationnelles des étudiants corroborent l'existence d'un concept trivial et pratique de la pertinence qui sanctionne, en quelque sorte, le triomphe pratique d'un concept d'information sur un autre. Or, aux yeux des spécialistes de l'information spécialisée ces dispositifs produisent une version dégradée de la pertinence, car ils concrétisent l'assimilation de la popularité à la valeur. On peut illustrer cette bataille par le fait qu'aujourd'hui la présence de *Wikipedia* en tête des listes de réponse n'est plus l'indice que du traitement statistique lui-même, le site étant systématiquement en tête parce que, étant en tête, il est systématiquement choisi. Comprendre cela indique que pour analyser le rôle de cette « encyclopédie », il est moins utile de la comparer à une autre que de comprendre les effets de son accès au statut de référence systématique pour toute une société. Voici ce qu'on appelle un enjeu.

J'espère avoir montré, sur cet exemple évoqué très rapidement, que si l'on entend décrire précisément les médiations à travers lesquelles se constitue le statut historique de l'information, il faut accepter le fait que celle-ci, en tant que valeur sociale, est structurellement floue, protéiforme et sujette à l'appropriation et à la réinterprétation. Ce que je nomme un être culturel. Je pense en effet qu'il n'est pas possible à la fois de décrire le processus de communication dans ses médiations pratiques, y compris les dispositifs d'énonciation et les pratiques d'interprétation, et constituer en concepts les catégories culturelles qui en sont le résultat.

Il faut toutefois compléter cette analyse par le fait qu'il existe des disciplines de l'information qui ne sont pas scientifiques et conceptuelles, mais plutôt poétiques et esthétiques. En effet, tous les enseignants savent que les différentes communautés professionnelles ont tendance à naturaliser leur propre acception de l'idée d'information (par exemple, en se référant implicitement à la théorie du signal, à la bibliothèque) et en même temps en équipant et en normalisant les gestes qui lui sont liés. L'une de ces communautés a particulièrement développé une écriture de l'information, c'est le monde des journalistes, qui s'est structuré au XIX^e siècle autour de la matrice littéraire de la presse. L'affirmation d'un domaine qualifié comme celui de l'information au sein d'un secteur industriel particulier, celui des médias dits d'information, repose avant tout bien entendu sur des techniques pratiques de traitement des sources, qui s'analyse en termes sémiotiques. Mais ce que je retiendrai aujourd'hui, c'est que le déploiement des médias d'information repose sur l'élaboration, dans le temps long, d'une écriture narrative particulière, faite de neutralisation de l'énonciation, de sobriété du style (catégorie purement esthétique), de création d'outils de mise en visibilité d'une actualité, de mobilisation des différents *effets de réel* dans une *esthétique de l'objectivité*. La somme récemment éditée par les historiens sur la Civilisation du journal décrit la genèse historique de cette poétique de l'écriture d'information. Un canon qui s'est largement transféré dans l'*écriture web*, avec cette particularité que le réseau se déploie dans l'indistinction entre l'idée de bibliothèque et celle de média.

Or la manière dont ces structures ont « migré » du journal aux sites et plates-formes du *web* est intéressante pour une réflexion sur les enjeux. Car l'enjeu, ce sont aussi, très matériellement, les ressources qui circulent entre les acteurs : celles sur lesquelles ils peuvent mettre la main, celles qu'ils peuvent placer dans l'espace de tactiques et de stratégies. Le couple du titre et du *lead*, celui de la photographie de presse et de la légende, le découpage et la fragmentation du discours en un ensemble de comptes rendus de faits sont omniprésents sur le web, où la forme tabulaire de la une fait l'objet d'un fort mimétisme. Ce phénomène est lié à l'importance de ces formes dans la mémoire sociale des lecteurs (usagers, internautes). Mais la migration sur le web de ces formes produit de tout autres effets, parce que ces formes sont industrialisées par des objets particuliers, des logiciels de structuration de l'écriture, formats de blogs, cadres des plates-formes, etc., ce qui a pour effet que les discours qui y circulent engagent de tout autres logiques sociales.

Je n'ai pas le temps de développer ces multiples rencontres entre des définitions différentes de l'information, qui engendrent un être culturel à la fois protéiforme et capable de cristalliser les enjeux sociaux. Je prends un exemple unique, lié à de nombreux travaux d'étudiants, qu'on m'excusera d'évoquer très brièvement compte tenu de son extrême gravité. Son rôle sera ici seulement d'illustrer le fait que poser un regard sémiotiquement qualifiant sur ces différentes définitions sociales de l'information et surtout sur les médiations matérielles et formelles de leur circulation fait apparaître des enjeux impossibles à formuler clairement sans cet effort. La structure actuelle du web permet de diffuser très aisément des vidéos qui représentent l'exécution de victimes du terrorisme. L'un des événements qui ont mis en relief ce phénomène est la diffusion extrême qu'a connue la vidéo montrant la décapitation du journaliste américain James Foley en 2014 auprès de publics très divers dans le monde entier. Ce phénomène, impensable dans le contexte de la télévision des années 80, est évidemment

rendu possible par une série d'innovations techniques qui se sont succédé dans l'intervalle, comme la capacité de numériser les images, les techniques de transmission en réseau, le rôle des navigateurs et moteurs de recherche et surtout l'équipement individuel en outils de manipulation des formes pluri-sémiotiques les plus élaborées. Tout cela se laisse décrire, non sans une grande imprécision, comme les effets de « la numérisation ». Mais ce n'est pas suffisant. Cette diffusion n'existerait pas sans le grand nombre d'industriels de plates-formes qui ont perfectionné les techniques de repérage, de diffusion et d'indexation des documents et qui ont la particularité, à la différence des acteurs journalistiques, d'être totalement indifférents à des contenus qu'ils ne produisent pas. Ce que je nommerai, par approximation, un processus de maximisation du traitement *logistique*, non de l'information (l'information ne circule pas) mais des documents, via le code qui les représente. Or cette puissance logistique produit des effets sémiotiques. En effet, cette vidéo n'a plus la même valeur au sein de l'espace public. Pour le journaliste qui se pose la question de savoir s'il doit la reproduire (la commenter, la flouter, la critiquer – autant d'actes de réécriture) elle est *déjà circulante*. Sa responsabilité ne peut plus consister à savoir s'il rend visible ou non cette image, mais comment, dans l'après-coup de la diffusion logistique et de l'interprétation sociale, il réalise le geste auctorial qui, selon son propre métier, définit l'information d'actualité. L'interdépendance de l'ingénierie informatique et de l'écriture journalistique se définit dans certaines conditions, qui définissent selon moi des enjeux sensiblement différents de ceux qui pouvaient prévaloir ne serait-ce qu'il y a deux décennies.

L'information documentaire n'est pas plus absente de ce contexte. Les sources auxquelles le journaliste recourt relèvent d'une conception spécialisée et savante du document et de son usage. S'orientera-t-il par exemple vers la philosophie de l'image ? Choisira-t-il de proposer des informations (au sens spécialisé du terme) sur l'islam, parce qu'il craint avant tout que la diffusion de ce type d'image n'attise les « amalgames » et les haines ? Vous entendez bien que le terme « amalgame » manifeste implicitement la permanence de la question documentaire au sens classique du terme (avoir ou n'avoir pas lu le Coran, lu des analyses des formes et de l'histoire de l'islam, du terrorisme, etc.).

La sémiotique des médias, dos au mur ou au pied du mur

On peut résumer la posture qui résulte de ces premières considérations par l'idée qu'il importe d'étudier avant tout l'incursion conjointe dans le social d'un complexe hétérogène d'objets, discours, pratiques donnant naissance à un être culturel nommé, figuré, acté comme « de l'information ». Posture qu'on retrouve en recherche, lorsqu'il s'agit de choisir des objets d'analyse ; en formation, lorsqu'on entend former un regard sur l'évolution de la communication ; dans l'intervention publique, s'il est question de souligner des enjeux et de dénoncer des simplifications ou des naturalisations.

Or ces objets proposent à la pensée sémiotique ... ce qu'on pourrait nommer *un défi*. Il ne s'agit pas ici (pas encore en tout cas) de l'aptitude de la sémiotique à aider la société à relever les défis qu'elle rencontre, mais plutôt de la manière dont le développement de certains objets dans la société défie les principes et les prétentions de la sémiotique. En effet, si toute l'analyse présentée précédemment montre l'importance que présente le fait d'inventorier différentes médiations, d'observer la rencontre de logiques sociales distinctes sous le nom d'information, de considérer l'hétérogénéité des matières et formes de la communication, le sémioticien doit prendre le compte le fait que les discours dominants court-circuitent fondamentalement ces réalités parce qu'ils affirment le basculement dans une autre société, globalisent le diagnostic sur l'information, associent celle-ci au virtuel et à l'immatériel. Si bien que le premier effort qui s'impose est la mise à distance de ces formulations mêmes, et surtout de l'idée d'une

transformation globale et radicale des processus communication et des ordres de la société que ces formules présupposent. En effet celui qui défend l'idée que nous vivons, ou devons entrer dans « la société de l'information » fait davantage que constater la multiplication des « technologies de l'information » (naguère nommées « nouvelles technologies »). Il suppose à la fois une conception des relations entre technique et société et une sorte de philosophie de l'histoire, toutes deux triviales c'est-à-dire émergeant des échanges sociaux et des multiples réécritures produites par les acteurs impliqués dans l'innovation : industriels, gestionnaires de marques, militants, usagers pionniers, politiques et même scientifiques.

On peut pour le comprendre s'intéresser à ce qui pourrait paraître un détail, la syntaxe même de ces désignations. Le « de » qu'on trouve dans « société de l'information » ou dans « technologie de l'information » reste au mieux énigmatique, au pis mystificateur. Ce qui n'est pas très étonnant car ces expressions traduisent des formules anglaises qui laissent vide la place d'une relation : *information society, information technologies*. Je résume à très grands traits une analyse que j'ai développée ailleurs, dans l'ouvrage intitulé *Y a-t-il (vraiment) des technologies de l'information ?* : analyse devenue sans doute assez banale, mais qui me semble la condition initiale pour accéder à la définition d'objets tangibles et susceptibles d'une étude sérieuse. Quel est donc le sens du mot « de » (ou de l'association en parataxe) dans « société de l'information » ou « technologie de l'information » ? On peut entendre par exemple que les technologies *ont comme substance* l'information, un peu comme on peut parler d'une motte de beurre. Dans ce cas, il s'agit essentiellement de l'information entendue au sens de la théorie mathématique de l'information, plus exactement – car ce principe n'est pas suffisant – des réalisations de disciplines scientifiques mettant à profit ce concept mathématique, comme le traitement du signal ou l'informatique. On ne peut nier le fait que les objets techniques concernés fonctionnent essentiellement grâce à des processus de traitement automatique d'une telle information.

Mais on entend bien que ces formules, dont la portée politique et rhétorique est formidable, qui fonctionnent un peu à la manière d'une prophétie, ne visent pas seulement à identifier une technologie particulière, qu'on peut en simplifiant appeler l'informatique, plutôt que l'information. Ce serait bien plat si on annonçait une *société de l'informatique*. Les formules-inscriptions prennent le tour d'une annonce de mutation sociétale. Une technique qui baigne d'information tout le corps social, une société qui produit de l'information au sens social et culturel du terme. Un peu à la manière d'une source *de bonheur* voire d'une fontaine *de jeunesse*. Dans ce cas, on sent que ce qui est suggéré (et non décrit), c'est l'idée que tout l'héritage de la construction sociale et culturelle des biens d'information, du journal à la bibliothèque, serait au moins entre nos mains, au plus régirait désormais l'ordre du social. La sémiotique doit, pour reprendre l'expression de Certeau *faire avec* cette conviction et cet être culturel qui en quelque sorte s'impose à elle comme un fait incontournable, comme on dit aujourd'hui.

La propriété discursive et sémiotique essentielle est que ces deux définitions (l'informatique comme procès technique, l'information comme construit social) sont maintenues dans un état d'indistinction. En d'autres termes, pour que ces formules aient une grande rentabilité connotative, il n'est pas nécessaire qu'elles aient un sens. Poser l'exigence d'une entrée du monde et, par exemple, de la France, dans « la société de l'information », c'est laisser entendre que l'extension proprement technique des outils fait en elle-même société et surtout information, dans les dimensions les plus riches et les plus complexes de cette notion.

La chose n'est pas nouvelle. Dans le passage du Phèdre de Platon qui évoque l'invention de l'écriture, attribuée aux dieux égyptiens, Teuth annonce que la diffusion des signes écrits (grammata), qui appartiennent, dit-il, à l'univers technique (ta tès technè) rendra en elle-même les Égyptiens « plus savants et plus capables de mémoire » (sophôterous kai mnémolikôterous), employant des comparatifs de supériorité qui présupposent qu'il s'agit en quelque sorte d'une augmentation des pouvoirs culturels de l'homme en tant que tels. Thamous, le roi, répond par une distinction fondamentale en sémiotique

des médias, celle qui distingue les outils matériels de la pensée de l'activité (interprétative, cognitive, mémorielle) du sujet. En simplifiant, le mythe platonicien expose le principe d'une prétention à aborder les matérialités de la communication comme une réalité augmentée. Le choix de parler de médias informatisés, plutôt que de technologie de l'information, répond à l'effort pour rendre possible une certaine prise en compte conjointe des propriétés techniques qui fondent le pouvoir des machines (l'informatique, liée au concept mathématique de l'information, et donc à la gestion automatique des objets) et de la nature sociale de leur opérativité, qui est de définir des situations de communication, d'en fixer les contraintes et ressources, d'industrialiser les substances et formes de l'expression, de régir des conditions matérielles de l'acte d'écriture (qui devient dans cette industrie dominant) et d'appareiller les circuits de la publicité et de la diffusion des textes.

Ce qui me semble essentiel, c'est que d'une certaine façon cette situation place l'analyse sémiotique – plus exactement la sémiotique des médias et des médiations à laquelle je me livre – *au pied du mur*, si ce n'est *dos au mur*. En effet, même si l'analyse dénoue assez aisément ce complexe proprement mythique qui assimile des définitions essentiellement hétérogènes de l'information, ce tour discursif, qui est moins l'œuvre d'un acteur ou d'une institution que le produit de la circulation constante et insensible des images, formules, inscriptions graphiques, place en indistinction ce que la sémiotique s'emploie à analyser, notamment les situations de communication, leur substance discursive, les dispositifs à travers lesquels les signes sont échangés, les relations sociales qui peuvent être engendrées par ces échanges, etc.

Pour préciser cette idée, je me bornerai ici à évoquer quelques tours discursifs, mais je précise qu'il s'agit d'un composite intersémiotique qui passe par des images (comme les fantasmagories de l'écran qui peuplent la ville), des modèles gestuels (des scénarios publicitaires au jeu des icônes des logiciels), des artefacts techno-sémiotiques (comme le bouton *like*), des petites formes textuelles (comme le formulaire ou l'étoile). Les expressions répétitives (formules du point de vue de l'analyse de discours, inscriptions pour la sémiotique) reposent sur des structures par parataxe ou suffixation où l'épithète énonce en réalité la prétention innovatrice, révolutionnaire, en un mot historique : musée (bibliothèque, ville, citoyenneté) 2.0, ville internet, e-démocratie (business, learning), humanités numériques, transformation digitale. Dans toutes ces expressions, le substantif exprime la revendication, voire le rapt, d'une opérativité symbolique et sociale plus ancienne, tandis que les épithètes et affixes présupposent que l'histoire tient à cette fameuse « information » entendue en un sens technique. On comprendra que tout cela n'est guère de nature à aider l'identification d'enjeux, pour deux raisons essentielles : d'une part, parce que la globalisation des diagnostics et, en deçà même du jugement, de la définition des objets, fait obstacle à l'étude des processus de production des discours, d'énonciation, d'interprétation ; d'autre part, dans la mesure où l'immédiate imposition d'une philosophie de l'histoire faite de mutation détourne d'observer les tissages constants de ressources d'expression, de sens, d'intervention appartenant à des héritages multiples ; enfin, et surtout, parce que toutes ces qualifications masquent le pouvoir le plus essentiel des objets qui se multiplient autour de nous, celui de définir, instrumenter, standardiser les conditions mêmes de la pratique sémiotique. On comprendra que je trouve très préoccupant le crédit que certains chercheurs apportent à ces notions, même si je comprends bien qu'ils le font avec le souci purement tactique de parler la langue des décideurs. Mais justement, je pense que ce n'est pas comme cela qu'on peut aider une société à relever ses défis, le rôle des intellectuels étant peut-être de ne pas accepter de dire n'importe quoi.

Mettre en évidence toutes ces médiations en repeuplant en quelque sorte l'espace elliptique entre les différents moments de la pratique communicationnelle est donc la première tâche du sémioticien, s'il entend mettre en évidence des enjeux. C'est une condition première pour accéder à la possibilité de construire un objet. Je prendrai l'exemple des dispositifs médiatiques (dans mes termes) qu'on nomme aujourd'hui les « réseaux sociaux ». Cette

désignation procède des brouillages qui viennent d'être évoqués. Le terme « réseau » appartient conjointement au monde de la technique, où il désigne des réalités logistiques, et au vocabulaire de la sociologie, où il renvoie à des formes sociales ou sociables. Désigner dans ces termes ces objets – et par là le moment décisif de transformation de la société que leurs promoteurs leur associent – donne à penser que grâce à eux adviendrait une réalité sociale, le réseau. En somme, qu'avant leur invention, les réseaux sociaux n'existaient pas réellement. Or, pour une sémiotique descriptive des médias, de quoi s'agit-il ? De dispositifs matériels d'industrialisation des conditions d'énonciation et des formats de documents, ainsi que de leur circuits. L'objet sémio-technique majeur sur lequel cette innovation repose, c'est une panoplie organisée de petits architextes informatiques, c'est-à-dire de programmes qui permettent de mettre en forme une écriture de l'écriture, de conditionner en surplomb les formes de notre expression. Ces dispositifs rendent particulièrement efficaces et simples d'accès (immédiatement tentantes) toutes ces micro-opérations, que la sémiotique des médias et médiations décrit aisément, et qui relèvent essentiellement de la reconfiguration d'anciennes disciplines de l'archive. Ces objets agissent sous nos doigts et tracent les itinéraires et le style de nos échanges.

C'est donc un enjeu essentiel de comprendre quelle discipline d'écriture de telles panoplies de formes peut faire prévaloir. Si l'on met à distance les désignations paresseuses des « réseaux sociaux », on peut accéder à la question de savoir dans quelle mesure le tissu de notre expression est affecté par ces innovations. En effet, les formes sémiotiques connaissent sur ces « plates-formes » un niveau d'industrialisation particulièrement élevé : formes qui définissent les situations d'écriture, les rôles, le matériel utilisable, les conditions de publicité et de diffusion – toutes réalités structurantes de la communication que ces dispositifs ont peu à peu intégrées et perfectionnées. Si les modalités de la communication, les logiques dominantes de l'interaction (par exemple, sur ces plates-formes, l'acte minimal de contact) et les formats d'expression de la pensée, des savoirs sont des enjeux essentiels pour la structure de la société et s'il en est ainsi également pour la perception de l'actualité et de son cadre politique, passer par cet inventaire des formes et des médiations instrumentées est crucial. Ce que, bien entendu, l'idée de « réseau social » ne suggère nullement. Et, il faut le dire, corriger cette expression circulante en « réseau socio-numérique », comme cela semble l'usage chez les sociologues, ne change pas grand chose, car la forclusion du sémiotique n'est pas moindre. Ces objets ne sont pas seulement le collage du « numérique » et du social, pas plus que, selon la formule des années quatre-vingt, le minitel n'était seulement « socio-technique ».

La définition dominante de ces dispositifs invite à ne regarder les relations d'énonciation – ce que fondamentalement ils structurent – que comme une sorte de rencontre entre des acteurs sociaux, comme le montrent les interminables développements *ad nauseam* sur le fait qu'ils permettrait le triomphe des amateurs sur les experts ou l'épiphanie de la démocratie participative ou insurrectionnelle. Or la force de ces dispositifs tient fondamentalement à l'industrialisation de la possibilité qu'offrent les formes écrites de déplacer, décontextualiser les modalités de l'énonciation et ainsi de les disséminer dans les contextes les plus divers, de les couper en quelque sorte de la singularité de l'histoire qui leur a donné naissance. L'énonciation n'est pas seulement une scène où des personnages se confronteraient, c'est la manière dont s'inscrit dans la matérialité des objets et des corps la possibilité d'énoncer, de représenter, d'interagir. Ces questions sont familières aux chercheurs de Limoges. Or c'est cela que réalisent essentiellement les dispositifs d'échange microdocumentaire (DEMD dans mes termes), comme bien entendu tous les architextes que nous utilisons depuis des décennies.

Je dis deux mots du *motif de la trace*, qui me semble assez bien concrétiser l'écart entre ceux qui prennent en compte ces médiations et ceux qui les négligent. L'une des attaques les plus

rituelles adressées à la sémiotique ou à la sémiologie (par exemple dans le courant de la médiologie) est de présenter cette dernière comme dépassée, moins par de nouvelles théories que par le fait que la société de l'information (la cybersphère) rendrait caduque cette approche. Il ne serait plus question, nous dit-on, de signe ou d'écriture, mais de trace. J'ai discuté en détail cette question dans plusieurs articles et dans mon dernier livre *Critique de la trivialité*. Je n'ai pas loisir de la développer ici. On voit bien, en un sens, que cette provocation est fondée. Le rôle joué par le double plan de l'écriture informatique (signes lisibles à l'écran, inscriptions invisibles dans les processeurs) donne de l'importance à la dimension de surveillance et d'industrialisation de toutes les inscriptions que nous laissons dans un monde où – à la différence de celui que décrivait Certeau – tous les actes quotidiens laissent une trace. Une trace, en simplifiant : plus rigoureusement des inscriptions, qui peuvent être interprétées comme des indices, au nom d'une certaine herméneutique, mais surtout présentées et accréditées comme telles au prix d'un ensemble considérable de transmutations sémiotiques industrialisées : par exemple érigées en cartographies de pratiques, en graphiques de fréquentation, ou encore plus subtilement rendues invisibles mais intégrées au calcul qui permet de nous proposer un lien, une vignette de spectacle, une proposition d'achat, un message automatisé. Le signe ne laisse pas place à la trace et l'écriture ne s'efface pas mais s'enrôle dans les médias. Au contraire, on peut dire que la chosification des signes et l'omniprésence des formes écrites, comme la liste et le tableau, connaissent un succès inouï.

Cet exemple simple montre le bénéfice d'un travail de déconstruction des entités globales que propose le discours circulant sur la révolution à la fois technique, sociétale et culturelle d'une société électrisée par l'informatique. Mais il n'est pas moins important de mesurer le poids même de ces imaginaires, qui définissent la portée symbolique des objets et l'opérativité sociale de leur dissémination. La définition d'un dispositif micro-documentaire comme *un réseau social* relève de la fantasmagorie. Elle exprime la prétention de ces innovations techniques à cumuler les opérativités sociales : elles sont à la fois l'héritage, mais augmenté, de médias plus anciens, et l'incarnation d'une nouvelle ère médiatique. Le musée 2.0 est plus musée que le musée, tout en affirmant la légitimité de l'internet à devenir une institution culturelle. Wikipedia est une encyclopédie, plus encyclopédique que la *Britanica*, mais incarne un ordre du savoir nouveau, destiné à remplacer l'ancien. Plus généralement, le matériel sémiotique qui suggère le statut du média internet et de ses prolongements « mobiles » a pour propriété de représenter le média, non comme un outil d'expression et de transmission de la pensée, mais comme un lieu dans lequel on doit vivre, voire le seul lieu dans lequel les sujets accèdent à l'existence sociale au sens plein. C'est ce que nous appelons la *réquisition*. Prendre en compte cette dimension fantasmagorique des objets médiatiques n'est pas moins indispensable que de déconstruire les amalgames et courts-circuits que cette fantasmagorie même nous suggère. En effet, les imaginaires qui accompagnent les médias informatisés sont aussi réels que la matérialité de leurs signes et de leurs processus de médiation industrialisés. Les dispositifs d'échange micro-documentaire sont donc *aussi* des réseaux sociaux.

Mais ce n'est pas au fond, une question nouvelle pour la sémiologie et la sémiotique. « Nous vogueons sans cesse, écrivait Barthes à la fin de ses *Mythologies*, entre l'objet et sa démythification, impuissants à rendre sa totalité : car si nous pénétrons l'objet, nous le libérons mais nous le détruisons ; et si nous lui laissons son poids nous le respectons, mais nous le restituons encore mystifié ». Il en est ainsi de cet être culturel, de cet objet de valeur(s) qu'on nomme « l'information ».

J'espère avoir montré que le travail pour constituer les objets, en déconstruisant des définitions, en mettant au jour des médiations, en prenant en compte le travail d'industrialisation et de transmutation des formes sémiotiques est apte à faire apparaître des

enjeux et à les rendre discutables, soit en rendant visibles des médiations inaperçues de notre pratique communicationnelle, soit en dissipant des oppositions et des prophéties sommaires. Je ne sais pas si cela rend la sémiotique capable de « répondre aux défis du XXI^e siècle ». En effet, comme je le disais précédemment, le défi est une forme particulière. Dans les termes de la sémiotique narrative la plus classique, on se demande qui formule le défi et qui mesure le succès dans ce qui ressemble étrangement à une épreuve qualifiante. Je pense que les acteurs sont confrontés à différents défis. Je crois que *Google* a assez bien relevé le défi d'automatiser la recherche d'information sans recourir à l'analyse de contenu et que les spécialistes de sciences de l'information et du document ont moins bien réussi à faire reconnaître, du moins auprès des usagers, l'importance des questions qu'ils posent. On peut considérer le fait que les usagers se satisfassent d'une *sémiotique du grosso modo* (de trouver globalement plutôt des documents pertinents sans jamais être certains de la valeur de chacun) comme le succès d'un énorme défi industriel dans le traitement automatique des traces d'usage et, d'une certaine manière, réaliser cela a débouché sur un autre défi, vendre toutes les informations sur les usages aux entreprises prospères. Un autre défi est celui que rencontrent les enseignants et les chercheurs engagés dans l'élaboration d'une éducation critique à la recherche d'information, à la lecture des médias, à l'écriture médiatique.

Il est probable que la sémiotique, comme la rhétorique, est utile aux uns et aux autres. Après tout, si les industriels français avaient écouté ceux qui analysaient les écrits d'écran, repéré l'importance de la trivialité et abandonné le mythe de l'immatérialité de l'information, peut-être auraient-ils pu concevoir ces objets étranges d'écriture dans lesquels les signes se manipulent et les messages s'expédient.

Mais ce n'est pas sûr parce que disposer de cadres d'analyse et de perspectives de création n'est pas suffisant pour réussir.